

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 17 décembre 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/12/17-1/14****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20201217-lmc100000021485-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2020

Réception Préfet : 21/12/2020

Publication RAAD : 21/12/2020

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : JAUNAUX Yves

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : CHANUSSOT Jean-Marc

OBJET : Adoption du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de secours.

Le 3ème Plan Départemental de l'Eau (2017-2024), signé le 3 octobre 2017 (PDE 3) et prorogé le 31 janvier 2020, s'est donné pour objectif l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) de secours visant à la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le département de la Seine-et-Marne. Cette action s'inscrit, entre autres, dans le cadre du renforcement de la résilience des collectivités seine-et-marnaises aux impacts du changement climatique, et dans la continuité du SDAEP qualité de 2006 dont la grande majorité des actions est aujourd'hui achevée ou en phase travaux. Ce schéma stratégique a été élaboré par un groupe de travail animé par le Département (Service Eau Potable et Milieux Aquatiques (SEPoMA)) intégrant les services de l'Etat de la police de l'eau (DDT77), de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Ainsi, ce sont 44 systèmes d'alimentation en eau potable qui ont été priorités pour lesquels des fiches actions ont été produites présentant les solutions préconisées pour garantir un secours à la population.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/06 en date du 9 juin 2017 relative à l'approbation du 3ème Plan Départemental de l'Eau 2017 – 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 15 novembre 2019 relative à la prorogation du 3ème Plan départemental de l'eau 2017- 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'approuver le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de secours, tel qu'annexé à la présente délibération,

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Arnaud de BELENET



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne